

Les Herbiers, le 22 novembre 2024

Communiqué de presse

#MOBILITÉ DURABLE #BIOGNV #TRANSITION ÉNERGETIQUE

Inauguration de la station BioGNV des Herbiers : 8^{ème} station à distribuer cette énergie verte et locale pour décarboner les transports en Vendée

En France, les transports constituent le 1^{er} secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre. La mobilité propre étant au cœur des enjeux de transition énergétique du territoire, Vendée Énergie, société d'économie mixte créée par le SYDEV (Syndicat d'Énergie et d'équipement de la Vendée) a depuis le début des années 2010, mis en place progressivement, un écosystème local pour favoriser un mix énergétique vert et local pour une mobilité décarbonée et plus durable en cohérence avec les atouts du territoire. Particulièrement adapté au transport lourd, le BioGNV (BioGaz Naturel pour Véhicule), issu de la méthanisation des déchets agricoles et des déchets produits par l'industrie agroalimentaire, peut réduire de 80% ces émissions de CO₂eq en comparaison au gazole. Une 7^{ème} station BioGNV réalisée par Vendée Énergie vient renforcer le réseau existant d'un 8^{ème} point de ravitaillement en Vendée.



Station BioGNV des Herbiers (Vendée) - ©Vendée Énergie

Le Pays des Herbiers accueille la 8^{ème} station BioGNV du territoire

Après, Mortagne-sur-Sèvre en 2017, La Chaize-le-Vicomte en 2018, Essarts-en-Bocage en 2019, Fontenay-le-Comte en 2020, La Roche-sur-Yon en 2021, Challans en 2022, Les Sables d'Olonne en 2023, **la station des Herbiers a été mise en service en octobre 2024 et inaugurée le 22 novembre 2024**. Toutes ces stations, sont exploitées par Vendée Énergie, à l'exception de la station de Mortagne-sur-Sèvre, gérée par Agribiométhane Carburant.

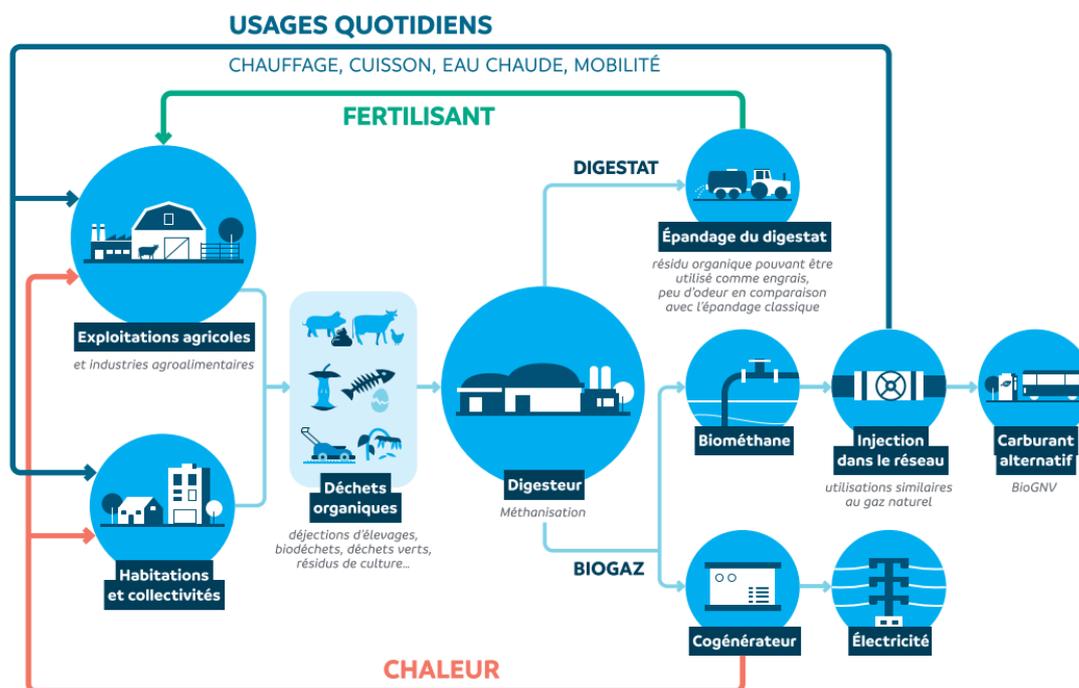
La station des Herbiers est un modèle en matière de mobilité propre et affirme le dynamisme vendéen sur la transition énergétique. Située à la sortie de l'autoroute A87, route de la Gaubretière D755 aux Herbiers, elle distribue du BioGNV, issu d'unités de méthanisation

agricole vendéennes. Attendue par les acteurs économiques du territoire, la station ravitaille principalement des véhicules lourds pour le transport de marchandises, de personnes et de déchets. Cette station est le fruit d'un projet de territoire porté collectivement avec la Communauté de communes du Pays des Herbiers et les entreprises locales. Aussi, parmi les usagers de la station on compte le Pays des Herbiers, les sociétés de transport Ziegler, Ageneau, Devaud et Sovetour ou encore l'entreprise logistique U LOG.

Le BioGNV : un carburant alternatif bas carbone, mature et produit en circuit court

Le biométhane ou gaz vert produit localement par des exploitations agricoles est ainsi valorisé auprès notamment des transporteurs vendéens de marchandises et de personnes mais également auprès des collectivités et des particuliers.

Actuellement en Vendée, les 14 unités de méthanisation raccordées aux réseaux des opérateurs gaziers permettent l'injection de 292 GWh annuels. Cette production locale de biométhane représente déjà plus de 12% des consommations totales (2,7 TWh). C'est l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 1168 bus BioGNV.



Processus de méthanisation :

La Vendée dans le top 3 des producteurs de biométhane en France avec plus de 12% de biogaz dans les réseaux - ©SYDEV

Cette démarche s'inscrit pleinement dans une économie verte, locale et en circuit court. La filière devient mature et en nette progression. En effet entre 2022 et 2023, la consommation de BioGNV a augmenté de 60% sur le territoire vendéen. Sur l'intégralité des stations de Vendée Energie 2 250 tonnes de BioGNV ont été distribuées entre le 1^{er} janvier et 31 octobre 2024. Ce qui représente 6506 tonnes de CO2 non-émis dans l'atmosphère (un véhicule biogaz émettant 80 % de CO2eq en moins qu'un diesel).

Le maillage des stations BioGNV du territoire se finalise

En décembre 2016, les élus vendéens, à travers le SYDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée), ont adopté un schéma directeur, prévoyant l'aménagement de stations-services de distribution de BioGNV réparties de façon homogène dans le Département de la Vendée. Vendée Énergie, société d'économie mixte créée par le SYDEV et de la Département de la Vendée a été missionnée pour construire et exploiter ces stations.

Après la station des Herbiers, le réseau de Vendée Énergie sera complété par une 8^{ème} station à Montaigu-Vendée, soit la 9^{ème} en Vendée. Le cap engagé par les élus est tenu et répond au besoin croissant de décarbonation des transports. Un cap également soutenu par le tissu économique local, notamment les entreprises de transport, de logistique, les collectivités, qui opèrent la mutation de leur flotte de véhicules lourds pour contribuer à la nécessaire réussite de la transition énergétique.

Informations sur la station BioGNV des Herbiers

- **Les acteurs du projet :**
Propriétaire et exploitant de la station : Vendée Énergie
Process BioGNV : Mesure Process
Génie électrique : Bouygues Energies et Service
Génie civil, voirie et réseaux divers : Sofultrap
MOE : Ingeworks
- **Investissement :**
1,3 Millions d'euros HT (1,56 Millions d'euros TTC)
- **Volumes prévisionnels :**
80 tonnes/an (2024)
350 tonnes /an (2025)
500 tonnes /an (régime de croisière)
- **La station est ouverte au public 24h/24, 7j/7**
4 pistes avec pistolets NGV1
Moyens de paiement : carte bancaire, carte Vendée GNV, DKV, ROMAC



"Dans notre volonté de multiplier les mobilités décarbonées, grâce au SYDEV et à Vendée Énergie, la Vendée se dote d'une 8^{ème} station distribuant du BioGNV. Cette station est au service des entreprises et des collectivités qui souhaitent rouler aux énergies d'avenir. Grâce au volontarisme de ses acteurs, la Vendée montre l'exemple des indispensables transitions dont nous devons collectivement faire preuve."

**Alain Leboeuf, Président de Vendée Énergie,
Président du Conseil départemental de la Vendée**



« La station BioGNV des Herbiers confirme notre engagement en faveur de la mobilité durable et de la tenue de nos engagements pour le maillage territorial nécessaire à la décarbonation du transport en Vendée. Nous sommes convaincus que le mix énergétique vert et local est la solution adaptée pour accompagner la transition énergétique de la mobilité et répondre aux enjeux climatiques ».

Laurent Favreau, Président du SYDEV



« L'installation de cette station BioGNV répond à un choix stratégique pour le Pays des Herbiers. Les entreprises locales, en quête de solutions pour leur transition énergétique, y trouvent un outil concret pour avancer dans leur démarche de décarbonation. Ce projet reflète aussi le dynamisme économique de notre territoire, où une telle infrastructure était comme une évidence. Il s'inscrit dans notre engagement global sur les mobilités, aux côtés de notre Grand Plan Vélo et du retour du train, tout en répondant à nos ambitions en matière de développement durable. C'est une démarche de bon sens, tournée vers l'avenir, pour améliorer le quotidien des habitants et préserver nos ressources ».

Christophe Hogard, Président du Pays des Herbiers et Maire des Herbiers

À propos de Vendée Énergie

Vendée Energie est une Société d'Economie Mixte (SEM) de production et de distribution d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, méthanisation) créée par le Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement de la Vendée (SYDEV). Vendée Energie intervient en tant qu'aménageur du territoire pour développer, construire et exploiter des sites de production d'énergie renouvelable, pour le compte des collectivités vendéennes. Vendée Energie a également diversifié son activité dans la production et la distribution d'hydrogène vert et de BioGNV et poursuit son travail d'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques intelligents. Elle exploite un réseau de 7 stations de ravitaillement en BioGNV et 3 stations en hydrogène vert sur le département.

Contact presse :

Stéphanie MINIER – Vendée Energie et SYDEV - 02 51 45 88 06 – s.minier@sydev-vendee.fr